

Île-de-France : augmentation de plus de +3% des tonnes d'emballages ménagers et papiers recyclés en 2021

En 2021, chaque habitant de la région Île-de-France a trié en moyenne 43,1 kg d'emballages ménagers et de papiers, un chiffre inférieur à la moyenne nationale (69kg). Les performances globales du tri, à l'échelle nationale, ont progressé de 3 points pour atteindre 72% pour les emballages et 62% pour les papiers. Des résultats qui s'expliquent par les efforts continus des consommateurs et par la simplification du geste de tri, permettant de trier tous les emballages, sans distinction.

En 2021, le geste de tri des 12 millions d'habitants de la région Île-de-France a permis de recycler 578 000 tonnes d'emballages ménagers et papiers. Ces chiffres sont en hausse sur les emballages légers de 8,3% par rapport à 2020. La baisse sur le papier s'explique notamment par la baisse du gisement de papiers graphiques mis sur le marché qui s'accélère depuis la crise du Covid-19 au niveau national :

- 162 395 tonnes d'emballages légers, soit + 8,4 % par rapport à 2020
- 254 693 tonnes d'emballages en verre, soit + 1,8 % par rapport à 2020
- 101 039 tonnes de papiers soit – 15,4 % par rapport à 2020

Quelques disparités apparaissent selon les départements :

- **Seine et Marne (77)** En 2021, chaque habitant a trié en moyenne 39,1 kg d'emballages ménagers. Dans le département, on observe une hausse de +5 points sur les emballages légers.
- **Yvelines (78)** En 2021, chaque habitant a trié en moyenne 36,4 kg d'emballages ménagers.
- **Essonne (91)** En 2021, chaque habitant a trié en moyenne 38,9 kg d'emballages ménagers. L'Essonne a les meilleures performances de collective sélective d'Île-de-France et gagne 5 points sur le recyclage des emballage légers par rapport à 2020.
- **Val d'Oise (95)** En 2021, chaque habitant a trié en moyenne 31,7 kg d'emballages ménagers. Le département gagne 5 points sur le recyclage des emballage légers.
- **Val de Marne (94)** En 2021, chaque habitant a trié en moyenne 32 kg d'emballages ménagers.

La simplification du geste de tri : un levier important en faveur de la collecte des emballages légers

La simplification du geste de tri, qui permet de collecter l'ensemble des emballages ménagers y compris tout ceux en plastique, permet de systématiser le geste de tri et de collecter davantage d'emballages. Dans les communes où le tri est simplifié, on recycle, en moyenne, 3 kg d'emballages légers (papier-carton, acier, aluminium, plastique) de plus par habitant que dans d'autres villes, dont 2,5 kg d'emballages en plastique supplémentaire. Ainsi, la simplification du geste de tri permet de collecter de nouveaux emballages plastiques afin de développer des filières de recyclage à grande échelle pour les matériaux peu ou pas encore recyclés aujourd'hui (PS, PET opaque, ...).

En Ile-de-France, 87% de la population de la région était en simplification des consignes de tri en 2021, la modernisation des centres de tri se poursuit comme par exemple : Romainville et Sevran, le Sycotom et le Blanc-Mesnil – Paprec, 2 centres de tri parisiens, le SIDOMPE.

Des performances en légère hausse mais une marge de progression importante

Le territoire continue à sensibiliser et mobiliser les citoyens l'importance du geste de tri en toutes circonstances, notamment grâce à la mise en œuvre de nombreux projets innovants, d'expérimentations et de politiques incitatives. En effet, les collectivités développent des initiatives vertueuses en matière de collecte, de tri et de recyclage, à l'image de :

- Tarification incitative

Passage à la tarification incitative sur 7 communes de la CA Versailles Grand Parc (60Khab soit 23% de la population du territoire Versailles Grand Parc)

- Collecte innovante et solidaire

Une expérimentation "comportementaliser le changement" menée en partenariat avec Paris Habitat, DPE et E3D-Environnement a été déployée pendant 4 mois au cœur du 19^{ème} arrondissement de Paris dans le Quartier Danube Solidarité. L'objectif de cette expérimentation a été de tester un mode d'accompagnement des populations pour les aider à changer leur comportement en matière de tri et de réduction des déchets et plus largement leurs modes de consommation. Cette méthode utilisée allie les sciences du comportement, les technologies numériques ainsi que les interactions humaines. 2 898 accompagnements ont été réalisés et plus de 4 800 gestes ont été acceptés par les locataires. L'engagement des habitants au dispositif a permis la création de plus de 300 « nouveaux trieurs » sur la zone d'expérimentation.

- Modernisation centre de tri

Le SIREDOM (2^{ème} syndicat intercommunal de traitement des déchets ménagers et assimilés en France), soutenu par Citeo, a lancé en juillet 2021 sa 2^{ème} ligne de tri modernisée de 55 000 T/an. Cela permet ainsi à l'Essonne et plus largement à l'Ile de France, de bénéficier d'un outil industriel innovant d'une capacité de 90 000 tonnes pour accueillir l'extension des consignes de tri.

Au niveau national

Le taux de recyclage des emballages ménagers progresse pour tous les matériaux : 3,8 millions de tonnes d'emballages ont été recyclées en 2021. Au total, le geste de tri des Français a permis d'éviter 2,2 millions de tonnes de CO2 dans l'atmosphère en 2021, soit l'équivalent d'un million de voitures en moins sur les routes par an.

Concernant les papiers graphiques (journaux, magazines, imprimés publicitaires, etc.), la consommation continue à baisser au niveau national avec -352 000 tonnes mises en marché. Le maintien du geste de tri des Français à un niveau élevé, porte le recyclage à 62% en augmentation de 1,5 points ; et ce malgré une baisse des tonnes recyclées (-185 000 tonnes), près de quatre fois moins forte que celle des papiers consommés.

Les chiffres clés du tri

Région Île-de-France

En 2021, en région Île-de-France, chaque habitant a trié en moyenne 43,1 kg d'emballages ménagers et papiers :

- 13,5 kg/habitant d'emballages en papier-carton, acier, aluminium et plastique
- 21,2 kg/habitant d'emballages en verre

- 8,4 kg/habitant de papiers graphiques

Au niveau national

En 2021, en France, chaque habitant a trié en moyenne 69 kg d’emballages ménagers et papiers :

- 20 kg/habitant d’emballages en papier-carton, acier, aluminium et plastique
- 34 kg/habitant d’emballages en verre
- 15 kg/habitant de papiers graphiques

Pour retrouver l’ensemble des chiffres clés du recyclage en France, [cliquez ici](#)

A propos de Citeo

Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l’impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Pour répondre à l’urgence écologique et accélérer la transition vers l’économie circulaire, Citeo s’est fixé 5 engagements : réduire l’impact environnemental des produits de ses clients en ancrant l’économie circulaire et l’écoconception dans leurs pratiques et leurs stratégies ; créer les conditions pour construire les solutions d’aujourd’hui et de demain qui conjuguent performances environnementale et économique ; donner les clés aux consommateurs pour réduire l’impact environnemental de leur consommation ; co-construire et promouvoir les solutions et les positions de l’entreprise, de l’échelle locale à l’international ; cultiver l’engagement de ses collaborateurs au service de sa mission. Depuis la création de Citeo, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 13 milliards d’euros pour développer l’écoconception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd’hui, 72% des emballages ménagers et 62 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français devenu premier geste éco-citoyen.

Contact presse

Marie Deniau
Lamérie & Associés pour Citeo
Tél. : 06 37 98 96 58 - 02 51 24 25 26
citeo.regions@lamerie-rp.fr